

ALARME SONORE A L'ATTENTION DES DISTRAITS

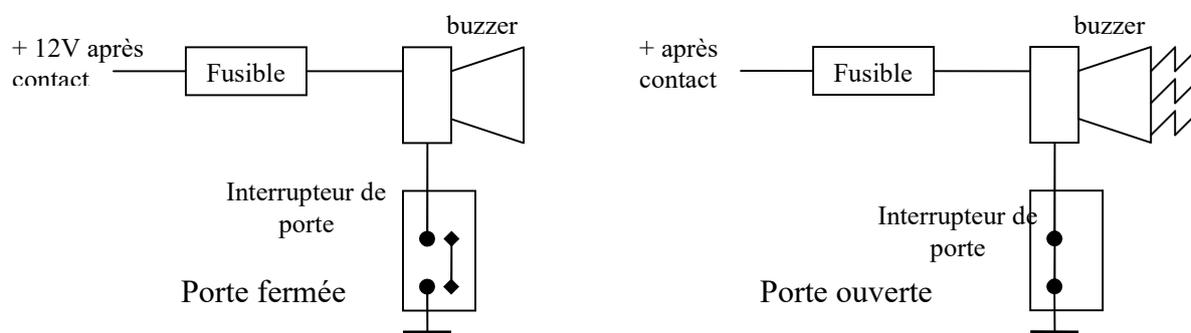
1- POUR OUBLI DE COUPURE CONTACT OU MISE EN ROUTE ACCIDENTELLE

Principe :

Il s'agit de mettre en route une alarme sonore à l'ouverture des portes lorsque le contact n'a pas été coupé.

Réalisation :

Il faut installer en regard de chaque feuillure de porte un interrupteur dont le rôle est d'assurer la mise à la masse du buzzer. Le buzzer est alimenté par une ligne protégée après le contact et lorsque l'on ouvre une des portes l'alarme sonore se déclenche et ce temps que l'une des portes est ouverte.



Exemple d'interrupteur :

<http://www.autoelectricsupplies.fr/product/227/category/45>

Le choix de cet interrupteur permet de s'affranchir de l'espace disponible porte fermée entre la caisse et la porte, son épaisseur restant compatible avec l'épaisseur des charnières.

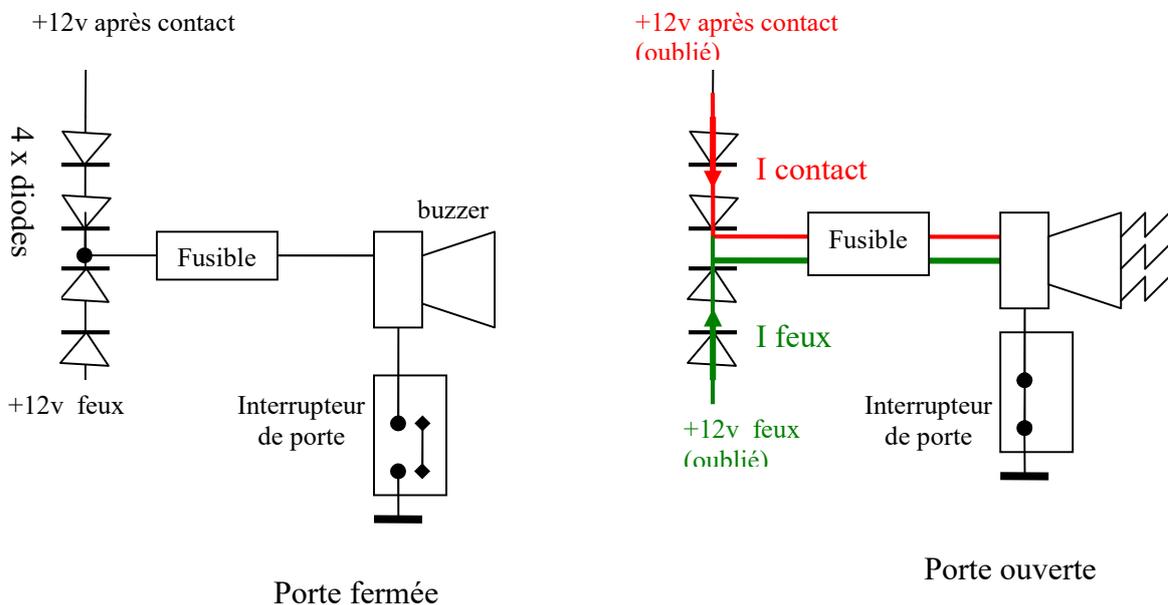


exemple de buzzer 12V :

http://www.selectronic.fr/selectronic_catalogsearch/results/?q=buzzer+12v&suggestion=term
<http://www.conrad.fr/ce/fr/overview/0235210/Buzzer-miniature>

2- OUBLI DES FEUX

On peut reconduire exactement le même schéma que précédemment mais remplacer le +12V après contact par le +12V alimentant les feux (+12v feux de position, sortie A1 du régulateur, fusible sous le tableau pour les TR US.....). Dans ce cas les interrupteurs de portes peuvent être utilisés pour les deux montages, fusible de protection et buzzer sont à doubler si l'on veut installer les 2 protections. Pour ceux qui ont quelques connaissances en électricité il est possible d'utiliser un seul buzzer et de réaliser la fonction **OU** à savoir *alarme avec contact oublié OU feux allumés* avec 4 diodes. Le schéma est le suivant :



La présence des diodes est nécessaire pour éviter d'allumer les feux une fois le contact mis et réciproquement. L'utilisation de 2 diodes pour chaque tension surveillée permet d'assurer la fiabilité sur une panne en court-circuit d'une des diodes.